

Le Conseil de Gestion du Centre de Clermont-Ferrand-Theix, réuni le 5 octobre 2009, avec à son ordre du jour les quatre textes soumis par la Direction Générale à la consultation, se prononce

1 - Pour que le soutien de base redevienne la base de fonctionnement pour une recherche à long terme

Pour : 6 Contre : 1 Abstention : 1

2 - Pour le maintien des départements avec leurs prérogatives scientifiques et de gestion

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 2

3 - Pour la présence de personnels d'appui à tous les niveaux : départements, SDAR et unités.

Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 2

Les trois motions sont donc adoptées par le Conseil de Gestion

Le Conseil Scientifique du Centre Clermont-Ferrand-Theix, élargi aux DU a été réuni les 13 et 27 octobre 2009 pour débattre des 4 thèmes prospectifs soumis par la DG. Les deux motions suivantes ont été proposées au vote. Les votants ont été limités au Président de Centre (PC, représentant de l'administration) et aux membres élus du CS.

Motion 1- Le Conseil scientifique du Centre Clermont-Ferrand-Theix désapprouve la mise en place de la prime d'excellence scientifique (PES) à l'INRA. La PES, devant bénéficier à 20% des seuls personnels scientifiques au maximum, ne saurait en aucun cas se substituer à l'impératif de la revalorisation des carrières et des rémunérations de l'ensemble des personnels chercheurs et ITA de l'ensemble des EPST. C'est de plus un facteur de tensions et de déstabilisation au sein des équipes et des unités.

Votes : pour la motion: 5 (toutes les voix des élus présents)

contre : 0

abstention : le PC

2 élus absents excusés n'ont pas pris part au vote

Motion 2- Le CS du Centre Clermont-Ferrand-Theix demande le rétablissement du soutien de base reproductible à un niveau suffisant pour permettre aux équipes de recherche de maintenir à moyen et long terme la diversité des approches disciplinaires indispensable au maintien du potentiel de réponse de l'INRA sur ses orientations thématiques en discussion dans les 4 chantiers thématiques, ainsi qu'aux futures questions sociétales, et pour permettre une réelle indépendance des chercheurs (programmes de recherche et expertise) vis à vis des financeurs des projets contractuels.

Votes : pour : 2 (élus)

contre : 1 (élu)

abstention : 2 élus + le PC

2 élus absents excusés n'ont pas pris part au vote

Les deux motions sont donc adoptées par le Conseil Scientifique.